

**Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019**

Concours salle 2 x 18 m.

Sélectif au Championnat de France

Agrément FFTA - 0878095

**Lieu du tir :**



Gymnase **Guimier** (Parking limité à 4 heures - disque obligatoire - co-voiturage conseillé)  
Avenue Eugène Delacroix - Trappes  
(Coordonnées GPS 48°46'54"N - 1°59'30"E)

**Horaires des tirs :**

Samedi : 2 départs : 9h00 - 13h30 (rythme A, B, C, D)

Dimanche : 2 départs : 9h00 - 13h30 (rythme A, B, C, D)

Remarque : 48 places par départ

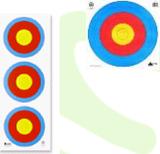
Les poussins ne sont pas acceptés par soucis d'organisation.

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ

Inspection du matériel :  $\frac{1}{4}$  d'heure avant chaque départ

Echauffement : 2 volées sur sa cible à la distance

**Blasons :**



- Benjamins, minimes :  $\varnothing$  60 cm
- Autres catégories, arcs classiques et arcs nus :  $\varnothing$  40 cm - possibilité de trispots verticaux de 40 sur demande, à préciser à l'inscription
- Arcs à poulies : trispots verticaux

**Inscription :**

6,50 € de Benjamin à Junior	8,50 € de S1 à S3
-----------------------------	-------------------

A faire parvenir avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019 accompagné du règlement à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Trappes à :

Aurélien SAULNIER - Compagnie d'Arc de Trappes - 9 rue de Montfort - 78190 TRAPPES - ☎ 01.30.50.96.96.

e-mail : [compagnie.arc.trappes@gmail.com](mailto:compagnie.arc.trappes@gmail.com)

(réservation possible par e-mail avec confirmation et chèque sous huit jours)

Tout désistement après le 2 octobre 2019 ne sera pas remboursé.

**Récompenses :**



- Aux trois premiers archers de chaque catégorie
- A la première équipe de quatre tireurs (3 meilleurs scores) déposée avant le tir du premier archer de l'équipe : classique femmes, classique hommes, compound mixtes

**Résultats :** Dimanche à partir de 17h00, suivis d'un verre de l'amitié

**Recommandations :**

Chaussures de sport obligatoires

Tenue de club ou blanche appréciée

Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA. Licence 2020 obligatoire.

Comme les autres années,, la Compagnie d'Arc de Trappes met à votre disposition, **en vente ou en location** des gobelets réutilisables (plus de gobelets plastique ni de canettes) ...

*Pour ceux qui ont déjà leur gobelet, pensez à le rapporter !*

**Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition**



# Compagnie d'Arc de Trappes

**Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019**

Concours salle 2 x 18 m.



Compagnie :	
Responsable	
Adresse	
Téléphone	
e-mail	

Nom - prénom	Licence	Arc	Catégorie	Trisport 40 Oui / Non	Samedi 5 octobre		Dimanche 6 octobre	
					9h00	13h30	9h00	13h30

Nombre d'archers : ..... x 8,50 € + ..... x 6,50 € = ..... €

A envoyé par chèque à l'ordre de Compagnie d'Arc de Trappes à Aurélien Saulnier - Cie Arc de Trappes - 9 rue de Montfort - 78190 Trappes

e-mail : [compagnie.arc.trappes@gmail.com](mailto:compagnie.arc.trappes@gmail.com)

Plan :



Plan rapproché :

